

POURQUOI EMBAUCHER EN CONTRAT D'ALTERNANCE ?

- Pour répondre à vos besoins en recrutement,
- Pour transmettre votre esprit d'entreprise à un nouveau salarié :
 - motivé par la formation en entreprise,
 - avec une période d'essai de 45 jours,
 - tutoré par un de vos collaborateurs,
 - aux compétences validées par une certification,
 - à moindre coût, grâce aux aides financières.

TROIS ÉTAPES POUR RECRUTER MALIN AVEC L'ALTERNANCE :



UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

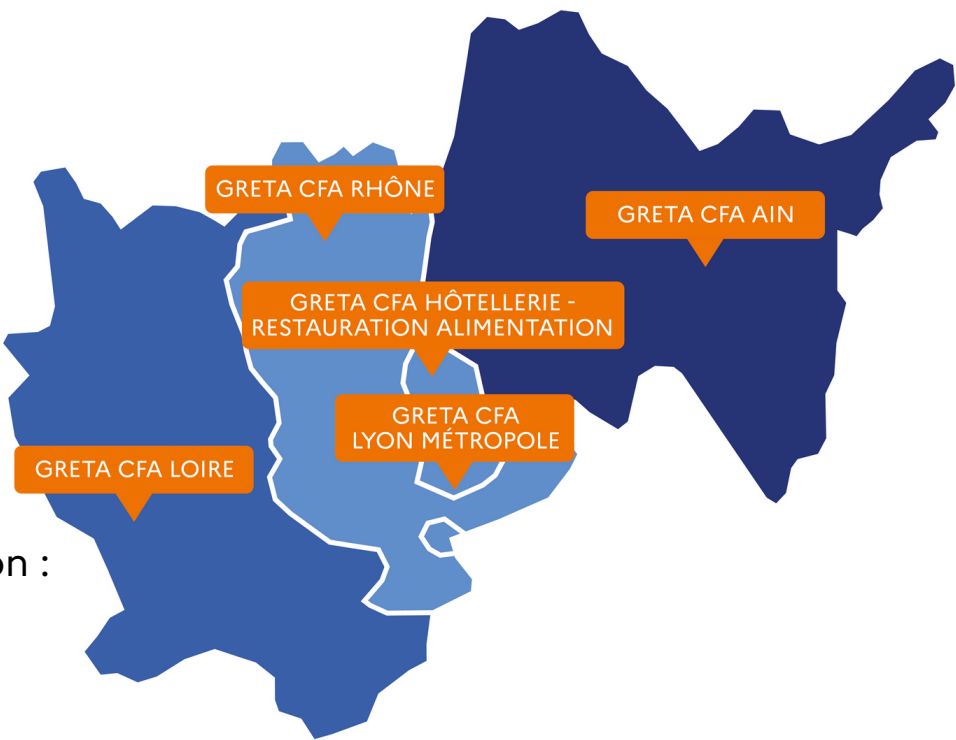
GRETA CFA de l'Ain :
04 74 32 15 90

GRETA CFA Loire :
04 77 32 48 02

GRETA CFA
Lyon Métropole :
04 78 78 84 84

GRETA CFA Hôtellerie
-Restauration-Alimentation :
04 78 66 88 97

GRETA CFA Rhône :
04 74 02 30 16



greta-cfa.ac-lyon.fr/alternance

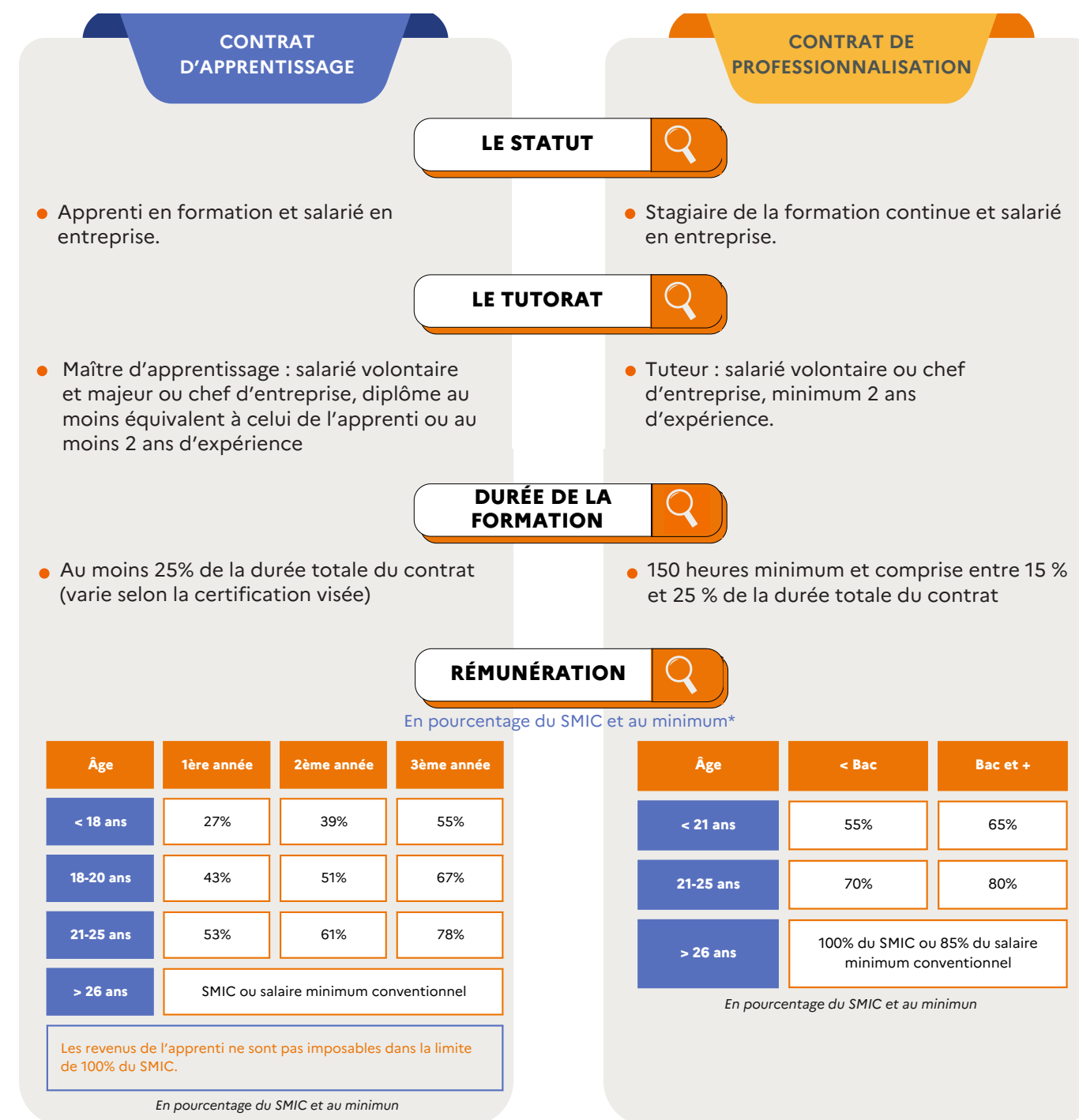


« Recruter un alternant,
c'est gagnant-gagnant ! »

La formule gagnant-gagnant de l'alternance : 1 modalité, 2 contrats



POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ALTERNANCE,
SCANNEZ CE QR-CODE :



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES AIDES À L'EMBAUCHE,
SCANNEZ CE QR-CODE :

